

Le bananier plantain en Côte d'Ivoire.

J. GUILLEMOT*

LE BANANIER PLANTAIN EN COTE D'IVOIRE

J. GUILLEMOT

Fruits, nov. 1976, vol. 31, n°11, p. 684-687.

RESUME - En Côte d'Ivoire le plantain est une plante économiquement importante, toutefois peu de chiffres exacts sont disponibles. La baisse de la consommation per capita est due à l'amélioration des conditions de vie. Les pertes pourraient être réduites si la récolte pouvait être étalée et si le conditionnement et le transport étaient améliorés. Diverses méthodes d'amélioration du rendement et de la qualité sont envisagées.

IMPORTANCE DU BANANIER PLANTAIN DANS L'ECONOMIE IVOIRIENNE COMMERCIALISATION - CONSOMMATION.

Cultivé traditionnellement en Côte d'Ivoire, le bananier plantain occupe une place prépondérante dans l'alimentation locale.

L'importance réelle de cette culture est cependant mal connue, les estimations officielles font état de productions comprises entre 700.000 et 900.000 tonnes par an. Ces chiffres sont vraisemblablement excessifs ; ils correspondraient à une production per capita de 100 à 150 kg par an pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, soit en fait plus de 300 kg pour les secteurs ruraux de la Basse côte.

Cependant, quelle qu'en soit la valeur précise, cette production n'en demeure pas moins très élevée et menée de façon anarchique à tous les niveaux : production, transport, commercialisation.

On évalue à 250.000 tonnes les quantités livrées sur les marchés urbains - dont 20 p. cent sur le seul marché d'Abidjan. La création d'un marché de gros permettra de connaître la commercialisation réelle, avec plus de précision dans un proche avenir.

* - I.R.F.A. - B.P. 1740, Abidjan, République de Côte d'Ivoire. Communication présentée à la Première réunion internationale de travail sur les bananes plantains et autres bananes de cuisson (Ibadan, A.G.C.D./I.I.T.A., 27-29 janvier 1976).

TABLEAU 1 - Estimation de la consommation annuelle
marché d'Abidjan

évaluations du tonnage commercialisé à Abidjan		consommation per capita à Abidjan (Africains)
1970	33.840 tonnes	65,7 kg
1975	45.740	59,4
1980	67.760	54,0
1985	82.170	49,0
1990	99.180	44,0

On prévoit une baisse notable de la consommation per capita, imputable à l'amélioration des conditions de vie.

Le tableau 2 donne une idée approximative de la production et de la consommation de la banane plantain, les quantités autoconsommées sont évidemment difficiles à estimer. Les pertes considérables ; elles sont estimées d'après le tableau 2 à 45 p. cent, 410.000 tonnes pour l'ensemble du pays.

Une étude réalisée en 1966 au Vénézuéla (Platanos : programa de clasificación - Ministerio de Agricultura 1966, Vénézuéla), où les conditions de la commercialisation sont comparables, fait état d'un pourcentage de pertes s'élevant à 30 p. cent.

Se répartissant ainsi :

- au niveau producteur	10,0 p. cent
- au niveau transporteur	6,1
- au niveau grossiste	4,5
- au niveau détaillant	9,5
perdes totales	<u>30,1</u>

A notre avis il semble que les pertes en plantation seraient plus importantes en Côte d'Ivoire, surtout en période de forte production ; le chiffre de 40 p. cent nous paraît représenter assez correctement la valeur totale des pertes : soit 250.000 à 300.000 tonnes/an. La diminution de ces pertes est l'un des principaux objectifs à atteindre, elle peut être obtenue notamment par un étalement des récoltes (problème variétal et écologie) et surtout l'amélioration des techniques de conditionnement et de transport.

PROBLEME DU CONDITIONNEMENT ET DE LA QUALITÉ

Les prix pratiqués sont variables, ils sont surtout fonction de l'importance des approvisionnements : les prix les plus faibles se situant en début et en fin d'année.

En 1970 sur le marché d'Abidjan les prix au détail variaient de 10 à 21 F CFA par kilogramme et de 23 à 43 F CFA en 1975.

Variations des prix sur le marché d'Abidjan en 1975
par kilogramme net

janvier	23 F CFA	juillet	43 F CFA
février	26	août	39
mars	33	septembre	35
avril	36	octobre	35
mai	38	novembre	30
juin	38	décembre	30

La banane plantain est payée au planteur sur des bases excessivement variables allant de 5 à 15 F CFA le kilogramme brut (poids du régime), suivant l'éloignement des centres urbains et l'abondance des récoltes.

Depuis l'amélioration de centres de ramassage par Agripac on assiste à une certaine régularisation des marchés, les produits ramassés en bordure de route étaient payés en 1975 de 12 à 20 F CFA par kilogramme brut (poids du régime) soit une amélioration sensible sur le ramassage traditionnel.

En dehors des variations saisonnières, les prix ne sont pas influencés par la qualité et la présentation des produits : une légère exception toutefois en ce qui concerne la «banane French» moins appréciée que la «banane Corne».

Les fruits sont transportés sur les marchés sans aucune protection, entassés sur la plateforme de camions dont le

principal souci des propriétaires est la rentabilité.

Les défauts de présentation sont très nombreux : plieurs de pédicelles, grattages, affections fongiques ... Ils sont en outre accentués par la conformation irrégulière des régimes de «banane Corne».

Il est à souhaiter que des mesures énergiques soient prises en vue de l'amélioration des conditions de transport et de conditionnement afin de permettre à la fois une réduction des pertes et une valorisation des produits par la qualité.

SECTEURS DE PRODUCTION (voir carte)

La culture du bananier plantain est surtout répandue en Côte d'Ivoire dans la zone forestière humide, au sud d'une ligne passant à proximité des villes de Bondoukou-Bongouanou-Dimbokro-Bouaflé-Daloa-Man et Danané.

L'importance des précipitations et leur répartition constituent en fait le seul facteur limitant à cette culture ; cependant on peut trouver d'importantes plantations dans des secteurs où la pluviométrie moyenne annuelle est à peine supérieure à 1200 mm avec quatre à cinq mois de déficit hydrique par rapport à l'ETP. La rusticité de cette plante est toute relative ; le volume des récoltes diminue fortement à la suite de périodes de sécheresse prolongées. Les plantations sont surtout importantes sur les grands axes menant aux principaux marchés urbains : Bouaké et Abidjan, ne correspondant pas nécessairement aux conditions les plus favorables (précipitations bien réparties : Danané-Man-Anso).

LES MODES DE CULTURE

Les modes de culture du bananier plantain en Côte d'Ivoire sont comparables à ceux pratiqués dans le reste de la zone tropicale humide de l'Afrique.

Ce bananier est en général cultivé sur défriche forestière, seul ou associé à d'autres cultures. Dans la majorité des cas la bananeraie ne dépasse pas quelques centaines de pieds mais elle occupe parfois plusieurs dizaines d'hectares de culture extensive jamais renouvelée.

«Bananiers de case». Ces plantains sont parmi les plus beaux, ils sont menés en touffes libres à proximité immédiate des habitations et bénéficient de ce fait d'apports d'ordures ménagères et de résidus de culture.

Cultures associées. C'est le cas de la plupart des cultures vivrières et d'un certain nombre de cultures d'exportation (café - cacao) ; le plantain profite alors des soins éventuellement apportés à ces autres cultures. Les densités sont de l'ordre de 600 pieds à l'hectare pour une plantation de

Tableau 2. Production et consommation régionales de la banane plantain en Côte d'Ivoire.

	Production (en tonnes)	Consommation (tonnes)		Consommation per capita (kg/an)		
		1974	1980	plantain	autres féculents (1)	céréales (2)
nord	3.000	3.000	5.000	-	215,0	151,0
centre	166.000	85.500	80.500	65,0	557,0	63,5
est	143.000	57.200	61.000	160,0	434,9	80,0
centre-ouest	185.000	55.000	75.500	128,0	128,6	110,2
ouest	77.000	50.000	70.000	90,0	118,2	99,3
sud	326.000	238.000	425.000	220,0	269,6	44,8
total	900.000	489.500	717.000	100,0	-	-

(1) - Igname, manioc, patate, taro, consommation totale 1974 : 1.350.000 tonnes

(2) - Riz, maïs, mil, sorgho, consommation totale 1974 : 385.000 tonnes

- la production totale des cultures vivrières est estimée à 3.900.000 tonnes (27 p. cent plantains)

- Sources : enquêtes CEGOS-AGRIPAC (prospective 1980 Halles d'Abidjan en liaison avec les Ministères du Plan et de l'Agriculture).

cacaoyers.

Plantation sur défriche de forêt. Il s'agit de la pratique la plus répandue pour la création d'une plantation. Le plantain bénéficie d'un enrichissement momentané du sol provoqué par un apport massif de matières végétales ; très rapidement cependant le sol se dégrade et, par voie de conséquence, l'importance des récoltes diminue de façon notable ; ren-

dant nécessaire une nouvelle implantation. Cette pratique, valable avant l'extension des cultures d'exportation, risque de plus en plus de compromettre l'équilibre écologique par une déforestation excessive.

Cultures sur andains de déboisement. L'implantation de cultures industrielles sur défriches forestières (Sodepalm) a souvent nécessité la mise en oeuvre de moyens mécaniques importants : des andains ont été ainsi constitués avec les masses végétales provenant de la forêt abattue. Ces andains, du fait de leur épaisseur sont lents à se décomposer et sont un terrain propice au développement du bananier plantain.

Les planteurs de la région de Bonoua notamment, ont su profiter astucieusement de cette possibilité qui s'offrait à eux en bordure de leurs parcelles d'ananas. Il est à souhaiter qu'il en soit de même pour les secteurs qui sont destinés à être mis en valeur dans la région du sud-ouest (Arso).

Les bananiers plantains les plus répandus et les plus appréciés en Côte d'Ivoire sont du type «Corne» à doigts longs, leur productivité est malheureusement inférieure de moitié environ à celle des bananiers du type «French», elle n'atteint que rarement 10 kg par régime.

Le revenu brut d'une bananeraie ne dépasse guère actuellement quelques dizaines de milliers de francs CFA pour un hectare, il est donc bien évident que les soins culturaux sont limités au maximum - voire inexistant.

AVENIR DE LA BANANE PLANTAIN

Du fait de la priorité donnée aux cultures d'exportation, les recherches sur le bananier plantain ont été très limitées. Il semble néanmoins que des améliorations puissent être rapidement apportées dans plusieurs domaines :

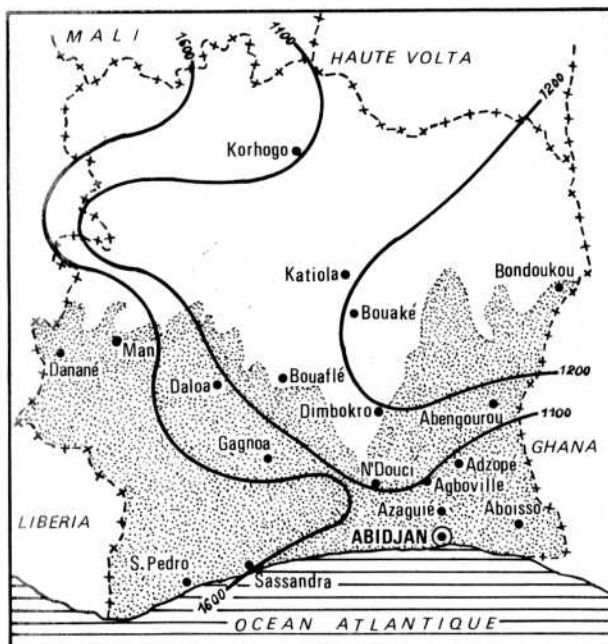


Fig. 1 • COTE D'IVOIRE. Zone forestière humide favorable à la culture du bananier 'Plantain' (shaded area). Isohyètes annuelles moyennes établies d'après ELDIN et DAUDET (1200).

- **Problème variétal.** L'introduction de cultivars à haut rendement des types «French» utilisés au Cameroun et en Amérique du Sud doit être tentée et encouragée au risque de se heurter au goût solidement ancré du consommateur. Certains cultivars faciliteraient un étalement des récoltes, soit par leur précocité, soit par leur rusticité et notamment la résistance à la sécheresse. L'IFAC dispose en Côte d'Ivoire de 25 cultivars en expérimentation sur la station expérimentale d'Azaguié.

- **Techniques culturales.** Il importe de mettre un frein à la déforestation systématique. Il faut donc donner à l'agriculteur la possibilité de conserver à ses plantations une production économiquement valable par la mise au point de techniques adaptées à chaque zone.

Il est bien évident que des soins comparables à ceux apportés au bananier Poyo ne peuvent être envisagés (environ 800.000 F CFA/ha/an) en raison de la faible importance des récoltes.

Il s'agit en partant du potentiel de production de la plante, de la mise au point de procédés économiques efficaces pour la conduite des cultures (densité, entretien, fertilisation, parasitisme).

On assistera particulièrement sur les techniques n'exigeant pas d'apport financier : utilisation des résidus de récolte, paillage ... Les efforts porteront sur les zones favorables à pluviométrie bien répartie.

Une expérimentation concernant la densité est actuellement en place sur la station d'Azaguié ; elle comporte trois traitements sur bananier plantain «Corne».

1. conduite de la plante à un porteur 3,50 x 2,00 m
2. conduite de la plante à deux porteurs 3,50 x 4,00 m

3. conduite de la plante en touffes libres 3,50 x 4,00 m

- **Conditionnement et transport.** Un effort est actuellement fait par Agripac, Société d'État, chargée de la commercialisation des productions agricoles avec la création d'un marché de gros à Abidjan et de centres de ramassage et de distribution dans l'ensemble du pays. Des études doivent cependant être faites pour obtenir un conditionnement permettant de valoriser le produit ou d'abaisser le pourcentage des pertes.

- **Stockage et conservation.** Dans les conditions ambiantes (30°C) la durée normale du stockage ne peut excéder sept jours. Des études sont entreprises pour allonger cette période afin d'obtenir une certaine régularité dans l'approvisionnement des marchés urbains. Des essais de conservation par le froid en sachets polyéthylène de 30 microns ont abouti à la conclusion qu'il était possible sous certaines conditions (désinfection du fruit, vide partiel) de maintenir le fruit sans altération de la qualité pendant une période de 60 jours à une température de 8°C. La conservation du fruit nu modifie notablement les caractères organoleptiques du fruit atténuant sa valeur marchande.

CONCLUSION

Bien qu'étant l'une des premières sources de l'alimentation en Côte d'Ivoire, la banane plantain a toujours été considérée comme une production secondaire.

La commercialisation anarchique de ce produit aboutit à un gaspillage atteignant en certaines périodes la moitié de la production totale. Quelques efforts ont été entrepris, ils devraient être accentués si l'on veut obtenir un produit de qualité, source de revenus pour le paysan.

BIBLIOGRAPHIE

DE LANGHE (E.).
La taxonomie du bananier plantain en Afrique équatoriale.
J. Agric. trop. Bot. appl., vol. 8, n°10-11.

CHAMPION (J.).
La culture du plantain à Porto Rico.
Fruits, vol. 25, n°5.

CHARPENTIER (J.M.).
La culture du plantain.
Bull. inf. IFAC Côte d'Ivoire, n°5.

CEGOS-AGRIPAC.
Études sur la commercialisation des fruits et légumes.

MELIN (Ph.).
Potentiel de productivité d'un cultivar French plantain.

Fruits, vol. 27, p. 591-593.

LASSOUDIÈRE (A.).
Le bananier plantain en Côte d'Ivoire.
Fruits, vol. 28, p. 453-462.

GUDEL et JIMENEZ
Programa de clasificación : platanos.
Minist. Agric. Venezuela, 1966.

GUILLEMOT (J.).
Notes sur la conservation de la banane plantain.
Doc. IFAC, 1975.

- Notes sur la collection de bananiers de l'IFAC en Côte d'Ivoire.
Doc. IFAC, 1975.

